

## **L'approche de la vulnérabilité dans l'éthique des relations internationales. Exil, vulnérabilité, hospitalité**

ERNEST-MARIE MBONDA

**Résumé :** Je voudrais appliquer l'approche de la vulnérabilité (que je définirai davantage dans la première partie de ma présentation) à la question de l'exil. Je prends la notion d'exil dans le sens de la migration entendue comme *mouvement consistant pour une personne à quitter son pays de résidence pour essayer de s'établir dans un autre pays en raison des conditions difficiles et/ou dangereuses auxquelles cette personne est confrontée à son lieu d'origine*. J'exclus donc les migrants déjà reçus dans un autre pays, qui bénéficient d'une certaine protection juridique du fait même de ce statut de migrant reçu, même s'ils ne sont pas à l'abri de la marginalisation et d'autres formes de vulnérabilité. Je m'inscris davantage dans une théorie non idéale plutôt que dans une théorie idéale, en portant mon attention sur les situations qui aujourd'hui constituent un réel défi pour la réflexion éthique et politique (voir Carens, 2013; Fine et Ypi, 2016). L'approche de la vulnérabilité a, ici, l'intérêt de fournir une meilleure perspective analytique et normative pour discuter des pratiques actuelles de la gestion de l'exil ou des migrations dans l'ordre international. L'hypothèse qui guide ma recherche est que cette gestion internationale des migrations est porteuse de ce que Mackenzie appelle « vulnérabilité pathogène » et invite par conséquent à tenter de répondre à la question normative suivante : quelle responsabilité éthique peut-on dériver de ces normes et pratiques?